



Attestation prise en charge des honoraires des artistes intervenants dans le cadre des ateliers du projet Atlas

Madame, Monsieur,

Je soussignée **KOWALCZEWSKI Sarah**, agissant en qualité de présidente de l'association **Feu Caché** (N° RNA : W751266009), atteste que l'association **Feu Caché** s'engage à prendre en charge les honoraires des trois artistes intervenants qui participeront aux ateliers du projet **Atlas** porté par **KHIAR Yacine**, né le 04/02/1993 et demeurant au 28 Avenue Parmentier à Paris 11ème, actuellement en doctorat à l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis. L'association **Feu Caché** considère que ce type de projet est essentiel pour combler les écarts d'accès à l'art et à la culture dans la société, et c'est ce que nous défendons en tant qu'association. Nous soutenons également les porteurs de projets afin qu'ils créent de nouveaux ponts de connexion entre l'art et le monde académique. C'est pourquoi ce projet a suscité notre intérêt et notre engagement à prendre en charge les honoraires des artistes, qui s'élèvent à un total de 210 euros.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Fait à Paris, 25 octobre 2024

KOWALCZEWSKI Sarah